



Jeudi 21 mars 2019

La Société manitobaine des alcools et des loteries lance une stratégie améliorée pour contrer le vol d'alcool dans ses magasins

La Société manitobaine des alcools et des loteries déploie un plan en plusieurs points pour lutter contre les vols et les cambriolages dans ses magasins *Liquor Mart* et assurer la sécurité des employés et des clients.

La Société des alcools et des loteries travaille en étroite collaboration avec le Service de police de Winnipeg (SPW) pour identifier et arrêter les suspects à l'aide de technologies et de renseignements internes. Ces efforts de collaboration ont donné lieu à 113 arrestations depuis octobre 2018. Toutefois, des voleurs agressifs et une augmentation de la fréquence des vols ont entraîné la nécessité d'instaurer des mesures de sécurité supplémentaires pour assurer la sécurité des employés et des clients tout en protégeant les biens.

« Les personnes qui prennent des produits alcoolisés sans payer sont devenues de plus en plus effrontées et imprévisibles lorsqu'elles sont confrontées, et les mesures que nous prenons en tiennent compte », a déclaré Peter Hak, PDG de la Société des alcools et des loteries. « Nous voulons que nos clients et nos employés sachent que nous prenons leur sécurité au sérieux et nous voulons aussi leur faire comprendre que si vous commettez un vol dans un magasin *Liquor Mart*, vous vous ferez prendre. »

Les tactiques du cadre de stratégie renforcée comprennent :

- Nouvelle équipe d'agents formés pour la prévention des vols affectée aux magasins pendant les périodes de pointe, ou là où la fréquence des vols a augmenté
- Utilisation accrue d'agents de service spécial en uniforme dans les magasins *Liquor Mart* de Winnipeg
- Conformément à notre programme « montrez votre âge », les clients de moins de 25 ans continueront d'être tenus de présenter une preuve d'âge au moment de l'achat. Tous les clients qui entrent dans un magasin *Liquor Mart*, quel que soit leur âge, peuvent être invités à présenter une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement à un agent de sécurité à l'entrée. Les personnes qui ne sont pas en mesure de présenter les pièces d'identité requises peuvent se voir refuser l'entrée

(plus)

- Exiger des clients qu'ils laissent leurs sacs à l'entrée lorsqu'ils entrent dans certains magasins pour qu'on le leur remette à la sortie
- Des avertissements de surveillance numérique aux entrées des magasins pour alerter les voleurs potentiels qu'ils sont en train d'être filmés, ainsi que l'utilisation continue de surveillance numérique à haute résolution pour aider le SPW à identifier et à arrêter les suspects après leur départ du magasin
- Verrous de bouteilles, socles d'alarme et étagères verrouillables pour sécuriser les produits de grande valeur les plus ciblés
- S'assurer que certains produits de grande valeur ciblés soient disponibles uniquement sur demande

D'autres mesures seront prises à l'avenir :

- La création de barrières physiques supplémentaires comme des entrées et des sorties contrôlées
- Du personnel de sécurité supplémentaire pour appuyer l'effectif actuel
- Une surveillance accrue

Bien que certaines de ces mesures soient déjà en place, d'autres seront mises en œuvre au cours des prochaines semaines et des prochains mois, a affirmé M. Hak, ajoutant que les mesures seront appuyées par une campagne d'information publique visant à expliquer aux Manitobains ce à quoi ils doivent s'attendre lorsqu'ils magasinent chez *Liquor Mart*. La campagne comprend le partage d'information sur les mesures de sécurité et les arrestations en cours au MBLL.ca/fr/StopTheft, ainsi que la signalisation extérieure, les affiches en magasin et les messages dans les médias numériques.

Le chef de police Danny Smyth affirme que l'organisation a continué de collaborer avec la Société des alcools et des loteries pour régler les problèmes de vol et il appuie les nouvelles mesures.

« La Société des alcools et des loteries a présenté un large éventail de mesures pour détecter et décourager le vol dans leurs magasins », a déclaré Smyth. « J'ai hâte de participer à ces mesures et de soutenir la Société des alcools et des loteries dans leurs initiatives. »

Le ministre des Services à la Couronne, Colleen Mayer, a également exprimé son appui aux nouvelles mesures. « Je suis encouragé des mesures que la Société manitobaine des alcools et des loteries s'efforce de mettre en œuvre pour réduire les vols et améliorer la sécurité de ses clients et employés. Les Manitobains méritent de se sentir en sécurité, et ces mesures renforcent l'engagement envers la sécurité que nous partageons. »

La Société des alcools et des loteries a également travaillé en étroite collaboration avec le *Manitoba Government Employees Union* (MGEU), qui représente les employés des magasins *Liquor Mart*.

« Nous sommes très encouragés par ces initiatives. Cela montre que l'employeur a pris au sérieux les préoccupations que nous avons soulevées au nom des employés des magasins vendant de l'alcool, et qu'il a élaboré un plan bien pensé », a déclaré Michelle Gawronsky, présidente du MGEU. « Nous attendons avec impatience de voir les résultats de ces initiatives. »

Malgré l'augmentation des vols au cours de la dernière année, M. Hak affirme que la fréquence des vols de produits alcoolisés demeure très faible comparativement à la moyenne de l'industrie du détail. Il a ajouté que les nouvelles mesures sont structurées de manière à renforcer la prévention du vol tout en préservant une expérience de magasinage de grande qualité pour tous les Manitobains.

-30-

Pour organiser une entrevue, communiquez avec :
Char Thompson | Coordonnateur des affaires publiques
204 957-2500 poste 3930 | char.thompson@mbl.ca